

La canne à sucre résiste en Guadeloupe

Marie-Françoise ZÉBUS
François CAUSERET

INRA Antilles-Guyane
Unité
agropédologique
de la zone Caraïbe

* Cet article a été rédigé avant le passage du cyclone « Dean » qui a fait des dégâts importants.

Malgré une perte d'importance, le secteur de la canne à sucre garde une place significative dans l'agriculture et l'industrie agroalimentaire en Guadeloupe.

Cette filière présente de nombreux avantages en termes de multifonctionnalité dans le cadre d'un développement rural comme dans celui de l'ensemble de l'économie : revenu du travail élevé (activité de pluriactif), revenu d'appoint, revenu sûr, entretien du paysage. L'importance de la prestation de service dans cette filière particulièrement organisée lui confère un rôle structurant pour le milieu rural en termes de création de revenu et de prestation de services aux autres productions agricoles. De surcroît, la culture de canne à sucre ne présente pas de problèmes environnementaux majeurs, y compris pour les industries associées.

Cette filière apparaît ainsi intéressante à maintenir y compris dans le cadre d'une diversification de l'économie. Cependant, elle est fortement fragilisée par sa dépendance aux soutiens publics, par la libéralisation en cours du marché communautaire du sucre et du rhum.

La canne : culture n° 1

La canne à sucre est la première espèce cultivée de l'archipel guadeloupéen par l'espace de production et l'emploi associé : en 2005, elle occupe 27 % de la surface agricole (34 % en 2000) et toujours 41 % des agriculteurs, soit 4 250 planteurs en 2005. Cette culture vivrière procure un revenu à un nombre important de travailleurs, salariés ou non, pour des travaux allant de la culture et de la prestation de service au transport et à la transformation.

La production annuelle de canne à sucre s'établit à 902 milliers de tonnes en 2005 ; entre 1990 et 2000, elle a oscillé entre

480 000 et 800 000 tonnes et la moyenne était de 670 000 tonnes. Le rendement a augmenté au cours des vingt-cinq dernières années passant de 44 tonnes par hectare en moyenne entre 1981 et 1985 à 63 en moyenne entre 2000 et 2006 ; l'année 1990 a connu un rendement exceptionnellement bas de 30 tonnes à l'hectare. Le rendement le plus élevé est de 77 tonnes à l'hectare en 2004. L'amélioration structurelle est due à l'utilisation d'engrais et l'irrigation pour une partie de la récolte ; mais les fluctuations assez fortes témoignent des aléas climatiques (cyclone, sécheresse). L'irrigation permettrait de réguler les rendements en cas de sécheresse.

La Guadeloupe et la Martinique, d'anciennes « îles à sucre »

L'exploitation de la canne dont le sucre est extrait commence, dans toute la Caraïbe insulaire, au XVII^e siècle. Elle est intensive pour répondre à l'engouement pour le café dont la saveur amère est adoucie par le sucre ainsi que pour le cacao consommé sous forme de chocolat.

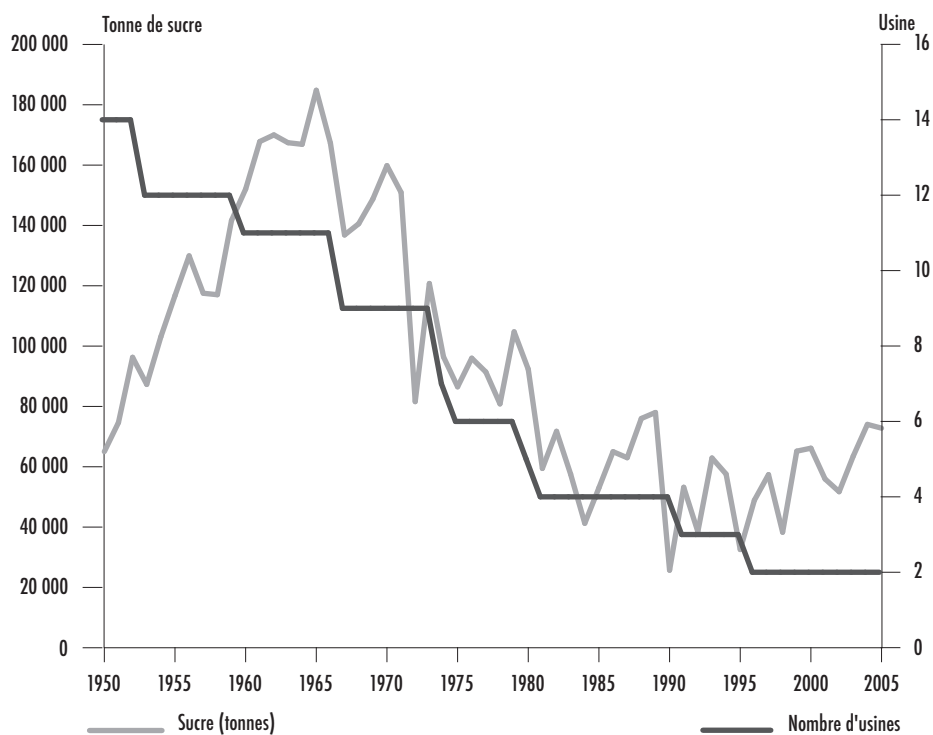
En Guadeloupe et à la Martinique, le cycle de la canne à sucre a succédé, au XVII^e siècle, à ceux de l'indigo et du tabac. La culture de la canne a côtoyé celles du café, du cacao et de la vanille cantonnées, alors, aux terres impropres à la canne à sucre. La canne est la seule culture pour le sucre jusqu'à la concurrence par la betterave sucrière métropolitaine au milieu du XIX^e siècle.

Ces « économies de plantation » connaissent la sur-exploitation de la main-d'œuvre et des sols (plusieurs récoltes annuelles). Ces économies extraverties où les ressources sont monopolisées pour la production de biens à exporter vers l'Europe, se sont développées jusqu'à la moitié du XX^e siècle. L'objectif de la minimisation du coût de la main-d'œuvre y est primordial que ce soit avec l'esclavage ou par la constitution de véritables « sociétés de plantation ». Celles-ci maintiennent une organisation sociale de type colonial et exercent une domination écrasante, voire totale, du secteur agro-exportateur [11].

Pour la première fois de son histoire, après une période de croissance dans l'immédiat après-guerre, le secteur sucrier des Antilles françaises a subi dès les années soixante une crise qui s'est soldée par une régression apparemment inexorable. En effet, l'intégration des secteurs sucriers coloniaux à l'économie sucrière métropolitaine imposait désormais la déconnexion complète du prix du sucre des conditions de production du sucre de canne. La forte concurrence de la betterave en métropole et l'extension des lois sociales accompagnant la départementalisation des Antilles changeant les conditions d'exploitation. De surcroît, le choix laissé enfin aux travailleurs ruraux de leurs activités aboutissent à la diversification de l'agriculture voire de l'économie, dans son ensemble [11].

La concentration industrielle à l'œuvre depuis le milieu du XIX^e siècle a permis le maintien d'une sucrerie en Martinique et de deux sucreries en Guadeloupe. En Guadeloupe, la petite usine sucrière de l'île de Marie Galante ne doit son existence qu'à l'impossibilité de transporter la canne en Guadeloupe « continentale » depuis cette île pour laquelle la canne à sucre est le pilier de l'agriculture.

Régression depuis les années soixante puis tendance au maintien
Évolution de la production de sucre et du nombre d'usines en Guadeloupe (1951-2004)



Source : Insee, Chambre d'Agriculture, CTICS, SCEES

La filière canne-sucre-rhum

La première utilisation de la canne est l'extraction du sucre : deux usines transforment 85 à 90 % de la récolte. De 100 tonnes de cannes, on extrait en moyenne 8,8 tonnes de sucre roux, rendement relativement constant depuis les années 1950. En 2005, les usines produisent 72 800 tonnes de sucre brut l'an dont 95 % sont exportés et raffiné en France hexagonale, contribuant à environ 20 % de la valeur des exportations de l'archipel. La consommation locale de sucre représente 8 000 tonnes.

L'existence de cette filière dépend fortement des aides publiques. Le prix à la production de la canne est subventionné à hauteur d'environ 41 % par l'État. Le prix de la canne livrée aux sucreries est fixé par une convention quinquennale et ne varie qu'avec la richesse saccharine, alors que les distilleries fixent leur prix plus librement. Les industriels reçoivent aussi structurellement des aides conséquentes. Dans le cadre de l'Organisation Commune du Marché du Sucre (OCM sucre), la Guadeloupe bénéficie d'une garantie de prix et de commercialisation pour un quota A fixé, par exemple, à 113 000 tonnes en 2006 ; ce quota n'a pas été atteint. La quantité commercialisée reste durablement inférieure au quota depuis le début des années 1970.

Le rhum agricole, second débouché, est produit par neuf distilleries tandis que les mélasses sont transformées en rhum industriel dans les deux sucreries et une distillerie industrielle.

La production annuelle moyenne de rhum depuis 1996 est de 23 800 hectolitres d'alcool pur (HAP) en rhum agricole et de 34 200 hectolitres (HAP) en rhum industriel. Environ 9 100 hectolitres (HAP) de rhum léger ont été produits annuellement jusqu'à 2000, année d'arrêt de fabrication de ce produit. La consommation locale absorbe les quatre cinquièmes de la production du rhum agricole : elle s'élève à environ 19 300 hectolitres (HAP) par an.

Tout en étant contingentées dans le cadre de la réglementation communautaire, les exportations des DOM vers l'hexagone bénéficient jusqu'en 2006 d'une réduction du droit d'accise afin de soutenir la concurrence des rhums des pays tiers. Le rhum représente 6 % des exportations guadeloupéennes en valeur. La valeur de la canne à sucre dans la production agricole finale (15 % en moyenne) la place au second rang après la banane d'exportation (25 %) ces dernières années (1999-2003). La fabrication de sucre et de rhum compte pour 17 à 24 % de la valeur ajoutée du secteur agroalimentaire selon les années. La filière canne-sucre-rhum compte pour moins de 1 % de la valeur ajoutée totale du département [3].

Définitions

OTEX : orientation technico-économique de l'exploitation. Les exploitations sont classées selon leur orientation principale : celles classées en « OTEX Canne à sucre » tirent de la production de canne à sucre au moins les deux tiers de leur marge totale.

MBS : marge brute standard. Cette notion, proche de celle de valeur ajoutée, est à la base du classement des exploitations, selon leur production dominante (OTEX ou orientation technico-économique des exploitations) et selon leur taille (CDEX ou classe de dimension économique des exploitations). La MBS totale d'une exploitation est obtenue en appliquant à chaque hectare de culture (ou de jachère) et à chaque tête d'animal un coefficient, dit « coefficient MBS », puis en sommant ces MBS partielles. Elle peut s'exprimer en UDE (unité de dimension européenne) ou en « équivalent-hectare de blé ».

UGB : unité-gros-bétail. Unité employée pour comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. Les équivalences sont basées sur les besoins alimentaires de ces animaux ; par exemple, une vache laitière équivaut à une UGB, un veau de boucherie ou une truie à 0,5 UGB.

Persistance des soles cannières dans une commune sur deux

La canne à sucre est cultivée de manière significative dans 18 des 34 communes de l'archipel guadeloupéen, essentiellement dans les zones les moins accidentées et de basse altitude. Quatre bassins canniers entourent les quatre usines les plus récentes dont deux sont encore actives : Gardel en Grande-Terre et Grand-Anse à Marie-Galante. Neuf communes, ayant la plus grande sole cannière, consacrent près de la moitié de leur surface à la canne.

Une forte décroissance s'observe dans six communes avec une perte de surface cannière de près de la moitié depuis 1981 : l'urbanisation a généralement touché en priorité les terres à canne souvent les plus planes. Ce sont les communes de la conurbation poinoise (Abymes, Baie-Mahault) ou limitrophes (Morne-à-l'Eau, Petit-Bourg) ou de la côte touristique (Gosier, Sainte-Anne). La canne a

même quasiment disparu de l'une d'entre elles, Gosier (187 hectares en 1981).

Pour deux communes, Sainte-Rose et Port-Louis, la diminution, importante entre 1981 et 1989, est suivie par un « rattrapage » partiel lors de la deuxième période 1989-2000. Cette évolution coïncide avec les difficultés de fonctionnement des sucreries locales de Grosse-Montagne et Beauport, avant leur fermeture (respectivement en 1995 et 1990), ainsi que par les difficultés d'acheminement des cannes vers les sucreries maintenues. La réorganisation du traitement de la canne après la fermeture de ces usines expliquerait le retour d'une partie des surfaces à la culture de la canne.

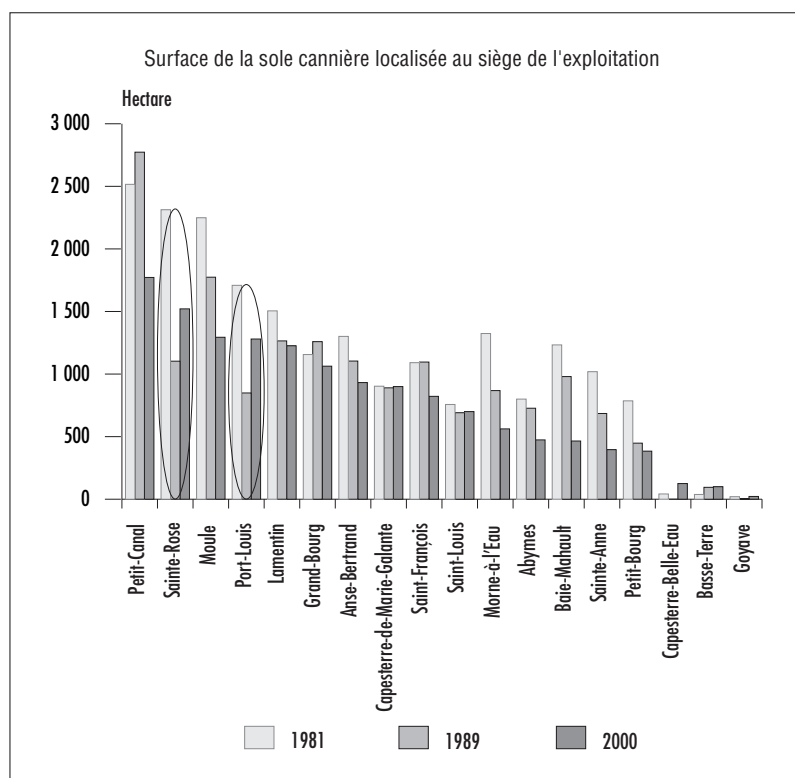
Les communes de l'île de Marie-Galante (Grand-Bourg, Saint-Louis et Capesterre) se caractérisent par une grande stabilité de la sole cannière, cette dernière ayant même gagné en importance au cours des ans. La double insularité, les limites à l'irrigation et la

nécessaire dépendance entre l'existence d'une sucrerie et la continuation de la culture de canne à sucre dans l'île ont rendu difficile l'émergence d'alternatives à la canne à sucre. La culture est réapparue de manière significative dans deux communes bananières comme assainissement des sols (Capesterre-Belle-Eau et Goyave). Près de 80 % de la surface en canne de ces deux communes est localisée dans des exploitations bananières. La monoculture de la banane d'exportation fait place à la rotation avec la canne. Cette dernière permet, dans l'alternance, d'assainir les sols infestés par les nématodes, principal fléau de la monoculture.

Diversification agricole mais la canne résiste

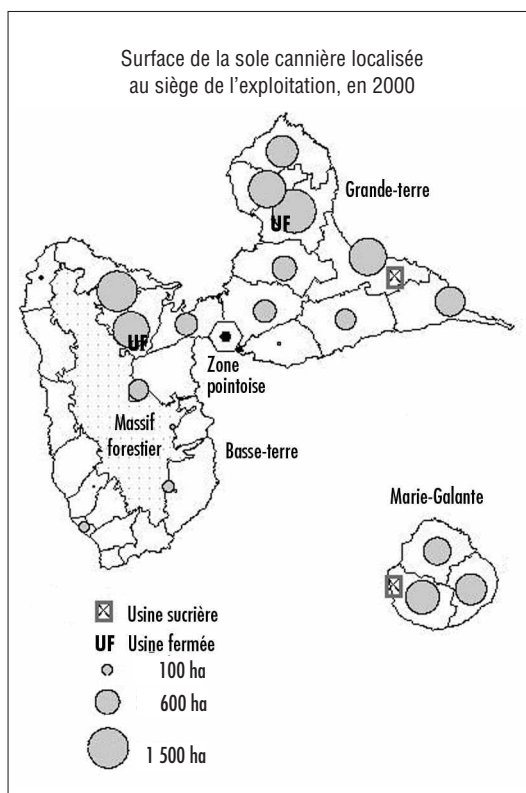
Entre 1981 et 2000, la surface de culture de la canne à sucre s'est réduite d'un tiers. Dans le même temps, la surface agricole a diminué d'un quart, celle de la banane de 41 %. La

Graphique 1
Résistance de la sole cannière à Sainte-Rose et Port-Louis et maintien à Marie-Galante



Source : AGRESTE, Recensements agricoles DOM, 1981, 1989, 2000

Carte 1
Dans 9 communes, la canne est cultivée sur la moitié de la surface



Source : Agreste, Recensement agricole DOM, 2000

surface de production légumière a fortement diminué. Seules les cultures florales et fruitières permanentes ainsi que celle de l'ananas se sont développées. L'évolution de la répartition des terres cultivées est donc limitée. La diminution des surfaces cultivées a augmenté le poids de la superficie toujours en herbe (36 à 41 %) et celle de la jachère. La structure, en valeur, de la production agricole finale montre une baisse sensible de la contribution de la canne à sucre (21 % à 15 %) alors que la part des autres cultures s'accroît passant d'environ 30 % à 39 %, le poids de l'élevage oscillant entre 20 et 25 %. Les canniers ont mis en place des cultures alternatives de melon, d'ananas... ou consacré une part de leur activité à l'élevage.

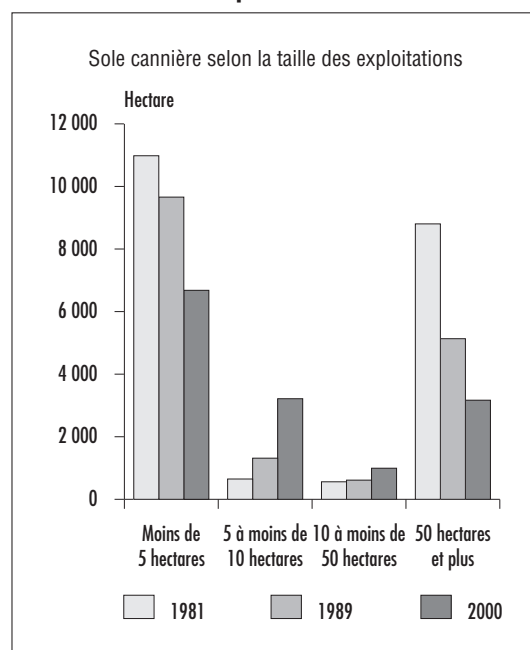
La sole cannière moyenne par exploitation cannière est passée de 2,2 hectares à 2,8 hectares entre 1981 et 2000. La surface moyenne des exploitations a diminué quand leur taille dépasse 10 hectares, elle reste stable pour les exploitations de 5 à 10 hectares et augmente pour les plus petites. La très forte croissance du nombre

Tableau 1
La culture de la canne perd un tiers de sa surface

| | Surface en 1981 | Surface en 2000 | Évolution de la surface | |
|----------------------------------|-----------------|-----------------|-------------------------|-------------|
| | hectare | | hectare | % |
| Canne à sucre | 20 992 | 14 058 | - 6 934 | - 33 |
| Banane | 8 470 | 5 009 | - 3 461 | - 41 |
| Ananas | 106 | 237 | 131 | + 124 |
| Production légumière | 4 756 | 2 938 | - 1 818 | - 38 |
| Production fruitière et florale | 492 | 801 | 309 | + 63 |
| Jachère | 816 | 1 142 | 326 | + 40 |
| Surface toujours en herbe | 20 717 | 16 952 | - 3 765 | - 18 |
| Surface agricole utilisée | 57 323 | 41 662 | - 15 661 | - 27 |
| Surface agricole totale | 70 242 | 46 942 | - 23 300 | - 33 |

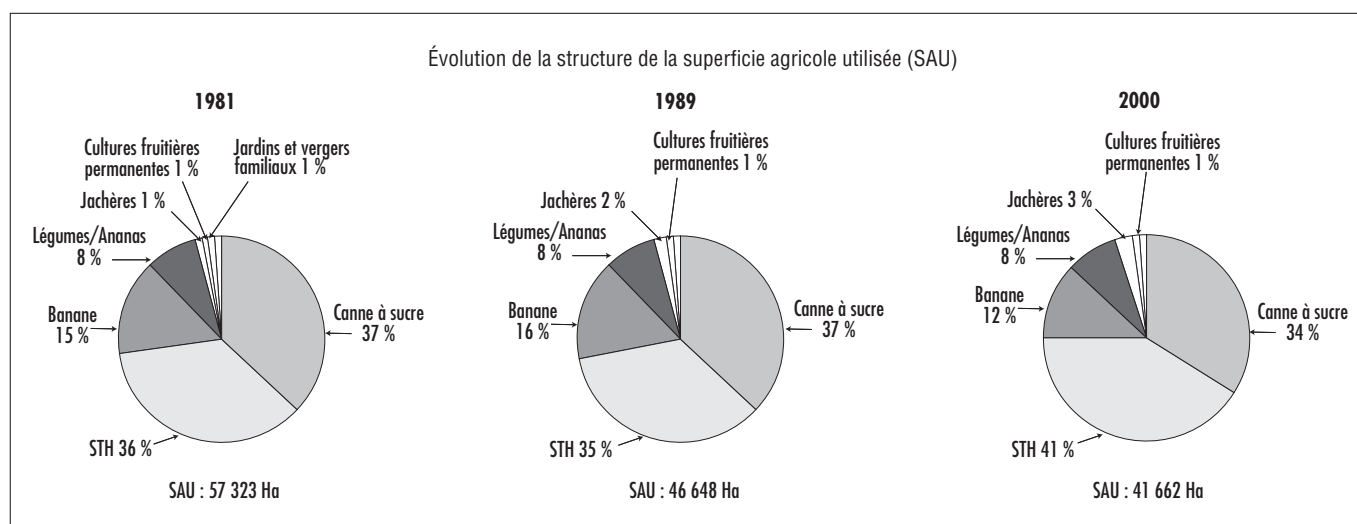
Source : AGRESTE, Recensements agricoles DOM, 1981, 2000

Graphique 3
Distribution plus équilibrée en 2000 des surfaces d'exploitation



Source : AGRESTE, Recensements agricoles DOM, 1981, 1989, 2000

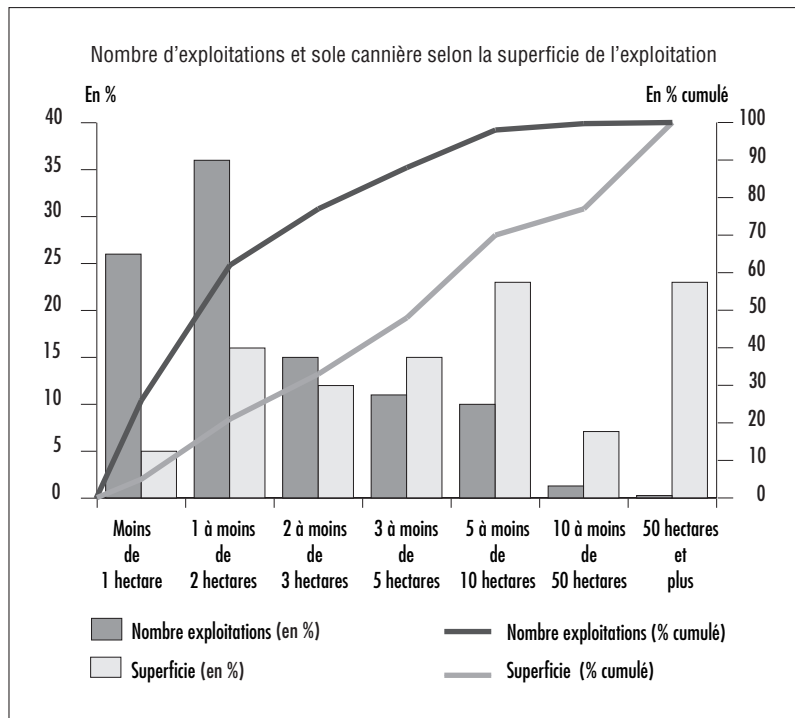
Graphique 2
La culture de la canne résiste



Source : AGRESTE, Recensements agricoles DOM, 1981, 1989, 2000

Graphique 4

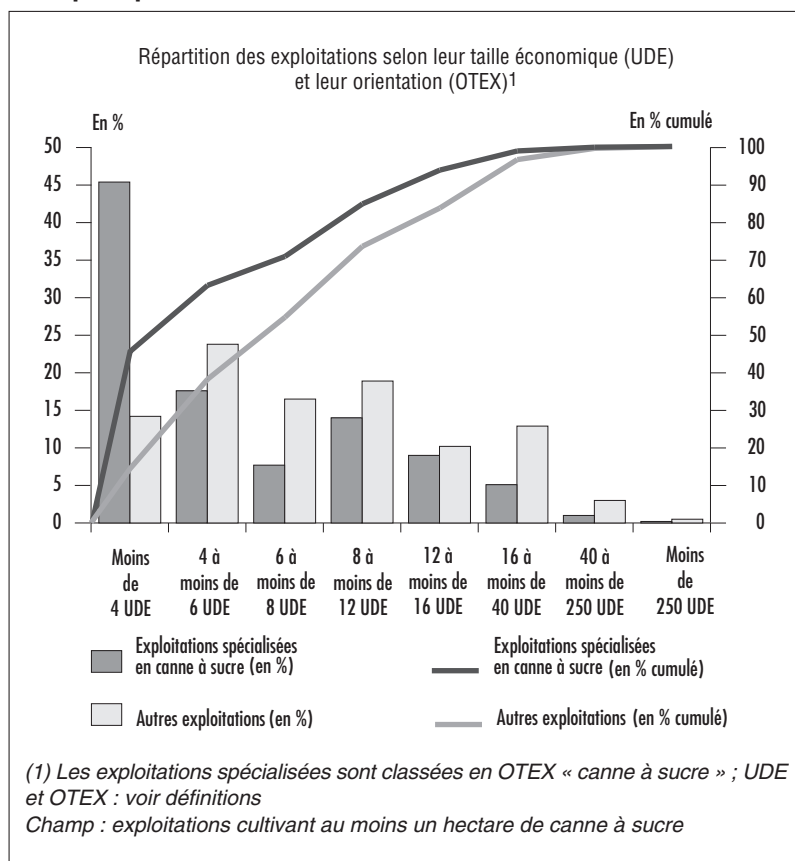
Deux canniers sur trois cultivent moins de 2 hectares



Source : AGRESTE, Recensement agricole DOM, 2000

Graphique 5

Parmi les exploitations « cannières », les spécialisées en canne sont plus petites



(1) Les exploitations spécialisées sont classées en OTEX « canne à sucre » ; UDE et OTEX : voir définitions

Champ : exploitations cultivant au moins un hectare de canne à sucre

Source : AGRESTE, Recensement agricole DOM, 2000

des exploitations de 5 à 10 hectares contribue à la hausse de la surface moyenne. La dernière réforme foncière a consisté dans le lotissement au cours des années 1980 de 6 724 hectares. Quelques 680 lots d'environ 9 hectares ont été créés et, pour chacun des lots, une part de la surface, d'au moins 60 %, est théoriquement consacrée à la canne à sucre pour assurer la sauvegarde de l'industrie sucrière. Ainsi, le nombre des exploitations de 5 à 10 hectares de canne passe de 103 à 508 entre 1981 et 2000 et la surface qu'elles exploitent est multipliée par cinq au cours de la vingtaine d'années. Les exploitations de 5 à 10 hectares prennent une place déterminante dans la production de canne avec une surface totale égale à celle de l'ensemble des producteurs installés sur des surfaces supérieures à 50 hectares. Les grands domaines, peu nombreux, ont perdu beaucoup de surface et ont cédé du terrain à l'urbanisation.

Le paysage des exploitations a ainsi beaucoup changé en 20 ans : la distribution fortement bipolaire des surfaces, en 1981, avec de très grandes exploitations et des très petites a fait place à une répartition plus équilibrée. En 2000, les exploitations de moins de 5 hectares restent toujours majoritaires et occupent presque la moitié de la sole totale, celles de 5 à 10 hectares de canne occupent 23 % de la surface et les 14 exploitations cultivant plus de 50 hectares de canne concentrent, aussi, 23 % de la sole totale.

« Les canniers »

En 2000, les exploitants cultivant plus d'un hectare de canne à sucre, que nous nommons « canniers » sont au nombre de 3 688 travaillant une surface agricole (SAU) de 13 356 hectares de canne, soit les 2/3 des terres arables. Leur activité s'exerce dans des exploitations spécialisées ou non.

Seule une exploitation sur trois est spécialisée

La canne est cultivée surtout dans des exploitations non spécialisées ; elles ont plusieurs orientations agricoles : soit « Polyculture » (27 %), soit « Grandes cultures, herbivores » (23 %). Seuls, 1 600 « canniers » (38 %) sont spécialisés dans l'« OTEX Canne à sucre », c'est-à-dire qu'ils tirent de la production cannière plus de 2/3 de la marge

brute standard de l'exploitation. Avec une rentabilité de la canne à sucre faible, ces exploitations spécialisées se caractérisent généralement par une taille économique relativement faible, une surface principalement occupée par la canne à sucre (62 % de ces exploitations ont plus de 80 % de leur SAU en canne, contre 10 % pour les exploitations cannières ayant une autre orientation principale), un temps de présence sur l'exploitation plutôt faible (56 % consacrent moins d'un mi-temps à leur exploitation contre 35 % pour les autres exploitations).

La canne à sucre présente plusieurs avantages. Sa culture nécessite peu de moyens pour l'exploitant : aux Antilles françaises, la plupart des producteurs peuvent faire appel à la prestation de service pour les travaux du sol et la récolte ; les intrants sont généralement avancés par des coopératives ; le temps de travail annuel hors récolte est inférieur à 100 heures à l'hectare (moins de 16 % du temps de travail d'un cycle de tomate). Le revenu par hectare de la canne à sucre est relativement faible, bien que la valeur ajoutée puisse dépasser 2 000 €/hectare dans les zones les plus favorables. En revanche, son revenu horaire place cette culture dans la tranche supérieure des espèces produites. Elle est également choisie pour la sécurité qu'elle procure (prix relativement stable, ne dépendant que de la richesse saccharine) et l'organisation forte de la filière déchargeant le producteur de nombreuses opérations techniques et du financement à court terme [2].

La filière en Martinique

En Martinique, la canne à sucre est la troisième production agricole : son poids dans la production agricole finale est de 5 % quand la banane d'exportation représente 50 % et le bétail 7 % [4]. Entre 2000 et 2004, la production oscille entre 180 et 239 000 tonnes et la moyenne s'élève à 215 000 tonnes. En 2000, la canne à sucre est cultivée dans 4,6 % des exploitations agricoles recensées (366 parmi 8 039), sur 10,3 % de la surface agricole utilisée totale (3 293 des 32 041 hectares) [8]. Elle occupe ainsi seulement 4,6 % des agriculteurs (16 % pour la banane).

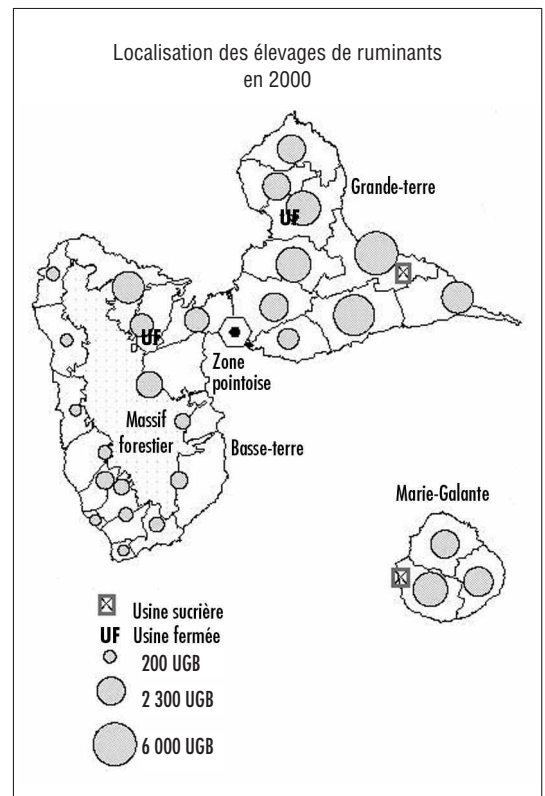
La canne à sucre est principalement transformée en rhum : ces dernières années 60 % de la production servent à fabriquer le rhum dans huit distilleries agricoles (83 % du rhum produit), une usine sucrière et une distillerie industrielle (17 %). Entre les distilleries et la sucrerie, une véritable concurrence joue pour l'approvisionnement : la canne est payée selon sa qualité dans les deux cas. La production rhumière bénéficie depuis 1996 d'une marque de qualité : une AOC. La production moyenne de rhum depuis 2000 atteint 77 700 hectolitres d'alcool pur (HAP) pour le rhum agricole et 14 400 HAP pour le rhum industriel. La consommation locale est de 29 %. Compte tenu de son faible niveau, la production de sucre est principalement commercialisée sur le marché local qu'elle satisfait à un peu plus du quart [4]. L'ensemble de la filière bénéficie d'un système fiscal et d'aides similaire à celui de la Guadeloupe.

Tableau 2
Planteurs et canniers en Guadeloupe

| En 2000 | | Nombre d'exploitations | | Surface agricole (SAU) hectare | |
|--|----------------|------------------------|--|--------------------------------|--|
| Tous exploitants en Guadeloupe | nombre en % | 12 099 100 | | 41 662 100 | |
| Ensemble des planteurs | nombre en % | 4 951 41 | | 14 000 34 | |
| « Canners » ou producteurs exploitant au moins un hectare de canne | nombre en % | 3 688 31 | | 13 356 32 | |
| « Producteurs spécialisés (classés en OTEX « Canne à sucre ») | nombre en % | 1 599 13 | | 6 857 48 | |
| Producteurs exploitant 10 hectares et plus en canne à sucre | nombre en % | 80 2 | | 4 162 30 | |

Source : AGRESTE, Recensement DOM, 2000

Carte 2
Les élevages bénéficient des éléments nutritifs issus de la canne



1. UGB : voir définitions.

Source : AGRESTE, Recensement agricole DOM, 2000

L'utilisation des résidus de la canne à sucre dans l'alimentation animale favorise la proximité de deux spéculations. Cette proximité de la culture de la canne à sucre et des élevages d'herbivores principalement allaitants est ancienne [1]. Les exploitations produisant de la canne ont plus souvent des bovins que celles sans canne (92 % contre 83 %), avec un troupeau légèrement plus grand en moyenne (8,5 têtes contre 7). Différentes raisons peuvent expliquer cette liaison, plus forte dans le sud que dans le nord de la Basse-Terre. Dans le passé, les bovins étaient les principaux animaux de trait ; certains planteurs effectuent encore leurs livraisons en « charrette à bœufs ». Historiquement les herbivores attachés au piquet se sont avérés être le meilleur moyen de valoriser les rares espaces disponibles (parcours, lisières de champs...) pour les travailleurs ruraux d'un territoire voué à la canne à sucre [6]. Cette conduite reste majoritaire pour un élevage essentiellement allaitant, basé sur une race créole rustique et multifonctionnelle. Par ailleurs, la canne à sucre et ses sous-produits agricoles ou industriels constituent une source alimentaire cruciale pour les herbivores pendant la saison sèche où les disponibilités en herbe se rédui-

sent dramatiquement. La combinaison de productions classique dans la zone cannière est ainsi ternaire : canne à sucre - élevage de ruminants - cultures légumières ou ananas.

La canne : activité de complément ou de base ?

La canne à sucre procure un revenu stable bénéficiant des aides publiques. Les cultures alternatives, par exemple, donnent la possibilité d'un revenu intéressant. La pluriactivité n'est pas seulement agricole. Elle prédomine parmi les « canniers » comme dans l'ensemble de l'agriculture guadeloupéenne. Elle se repère au temps que l'exploitant consacre à la canne et au type d'emploi complémentaire même non agricole.

Environ 40 % des canniers consacrent au plus une moitié de temps annuel à leur exploitation, la même proportion concerne ceux présents entre un mi-temps et un temps complet et près de 20 % travaillent à temps complet sur l'exploitation. Ces proportions ne sont pas très éloignées de celles relatives aux exploitations non cannières.

Deux tiers des exploitants canniers déclarent exercer leur activité à titre principal et un tiers à titre secondaire. Pour les premiers, très peu ont, en plus, une autre activité d'employés ou d'ouvriers (12 % du total). Ceux pour lesquels la culture de canne à sucre est une activité secondaire sont employés, artisans, ouvriers et assez peu retraités.

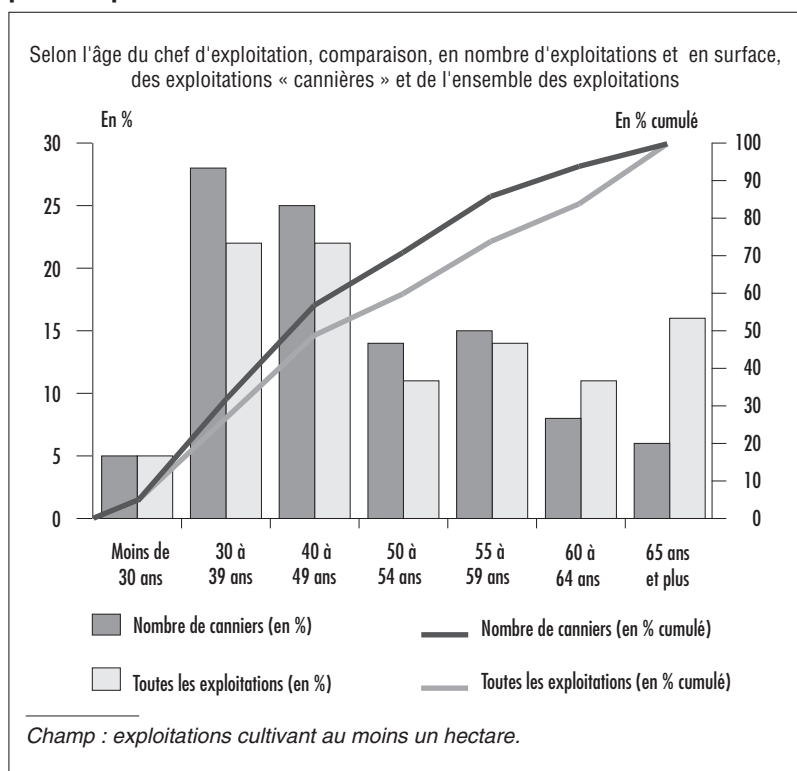
Les planteurs « canniers » ont en moyenne 46 ans. La comparaison des âges des « cultivateurs » de surfaces supérieures à un hectare montre que les planteurs de canne sont plus jeunes que l'ensemble des agriculteurs de l'archipel guadeloupéen : ils ont en moyenne 5 ans de moins. En particulier, ils sont relativement plus nombreux âgés de 30 à 49 ans (55 % contre 46 %) et beaucoup moins nombreux à dépasser 60 ans (12 %).

Le vieillissement d'une partie des planteurs s'accompagne d'une incertitude sur l'avenir pour leurs exploitations. Plus d'un planteur de canne sur quatre (28 %) a entre 50 et 60 ans. Ainsi 40 % des « canniers » cinquantenaires et plus conduisent près de 40 % de la sole « cannière ». Parmi eux, 58 % ont une succession assurée et très peu d'exploitants n'ont pas de successeur (5 %). Il reste une incertitude pour 37 % d'entre eux qui ne peuvent dire comment l'exploitation se poursuivra.

L'usage de la comptabilité est peu répandu : très peu de planteurs « canniers » tiennent

Graphique 6

60 % de la sole des canniers conduite par des producteurs de moins de 50 ans



Source : AGRESTE, Recensement agricole DOM, 2000

une comptabilité (12 %), voire un simple enregistrement des recettes et dépenses (5 %), à l'image de l'ensemble des exploitants agricoles (respectivement 9 % et 6 %).

Conduite de la canne à sucre : mécanisation et irrigation

Les exploitations agricoles sont généralement faiblement capitalisées en Guadeloupe : moins de 6 % d'entre elles possèdent un tracteur à roues. La plupart des agriculteurs font appel

à des prestataires de service pour les travaux du sol. Le recours à la prestation de service est plus important pour la canne à sucre que pour les autres cultures ; il est même systématique pour la récolte sauf à Marie-Galante, il peut également s'étendre à d'autres travaux. Un tracteur relativement puissant ne pouvant s'amortir théoriquement que sur un minimum de 20 hectares de canne, sa possession, en l'absence de production légumière, implique le plus souvent la vente de prestations en travail du sol, en travaux d'entretien ou de transport de canne. Ces travaux sont

Productions de sucre, betterave et canne

Le sucre provient de la canne (77 %) et de la betterave (23 %). Il peut aussi être extrait de l'érable (Canada), du palmier et du cocotier (Thaïlande) et des dattes (Pakistan), actuellement en quantités faibles. Les principaux producteurs de sucre sont aussi les grands producteurs de canne :

le Brésil, l'Inde, la Chine, la Thaïlande, le Mexique et l'Australie. Plusieurs pays produisent du sucre provenant des deux origines : les deux premiers sont la Chine et les États-Unis d'Amérique. La France, pour sa production de sucre, se classe au 9^e rang mondial et au 1^{er} rang européen.

Production mondiale de sucre¹

Millier de tonnes

| Rang en 2006 | Pays | Origine du sucre | 2006 |
|--------------|------------------------------|--------------------------|----------------|
| 1 | Brésil | Canne | 29 500 |
| 2 | Inde | Canne | 21 070 |
| 3 | Chine | Betterave + canne | 12 274 |
| 4 | États-Unis d'Amérique | Betterave + canne | 8 445 |
| 5 | Fédération de Russie | Betterave + canne | 5 843 |
| 6 | Thaïlande | Canne | 5 425 |
| 7 | Mexique | Canne | 5 282 |
| 8 | Australie | Canne | 5 108 |
| 9 | France y c DOM ² | Betterave + canne | 4 493 |
| 10 | Allemagne | Betterave | 3 254 |
| 11 | Ukraine | Betterave | 2 823 |
| 12 | Pakistan | Canne | 2 813 |
| 13 | Afrique du Sud | Canne | 2 512 |
| 14 | Colombie | Canne | 2 448 |
| 15 | Turquie | Betterave | 2 250 |
| 16 | Philippines | Canne | 2 162 |
| 17 | Argentine | Canne | 2 139 |
| 18 | Indonésie | Canne | 2 100 |
| 19 | Guatemala | Canne | 2 015 |
| | Union européenne à 27 | Betterave + canne | 17 975 |
| | Monde | Betterave + canne | 155 399 |

1. Sucre brut centrifugé.

2. La Guadeloupe produit 64 milliers de tonnes, la Martinique 4 et la Réunion 225.

Source : FAO, FAOSTAT

La production mondiale de la plante de canne à sucre est de 1 282 millions de tonnes. Les principaux producteurs sont le Brésil (qui transforme une part en carburant automobile), puis l'Inde suivis par la Chine, la Thaïlande et le Pakistan. La production mondiale de plante de betterave est de 252 mil-

lions de tonnes. Les 4 principaux producteurs sont la France, l'Allemagne, les États-Unis et la Fédération de Russie. L'Union européenne à 27 pays contribue pour un peu plus de la moitié à la production mondiale (136 millions de tonnes).

effectués en tant qu'indépendant ou en sous-traitant d'une coopérative d'utilisation de matériel agricole ou d'une entreprise de travaux agricoles privée. Cette forme de pluriactivité explique que la proportion de propriétaires de tracteurs soit plus élevée parmi les canniers que parmi l'ensemble des agriculteurs. La vente de prestations de service fournit souvent un revenu significativement supérieur à celui de la production cannière ; elle est également une manière de créer un travail attrayant pour des fils. Cette activité est généralement considérée comme un prolongement naturel de la production de canne à sucre, y compris par les tenants d'une agriculture « pro-

fessionnelle » s'appuyant sur des agriculteurs à temps plein.

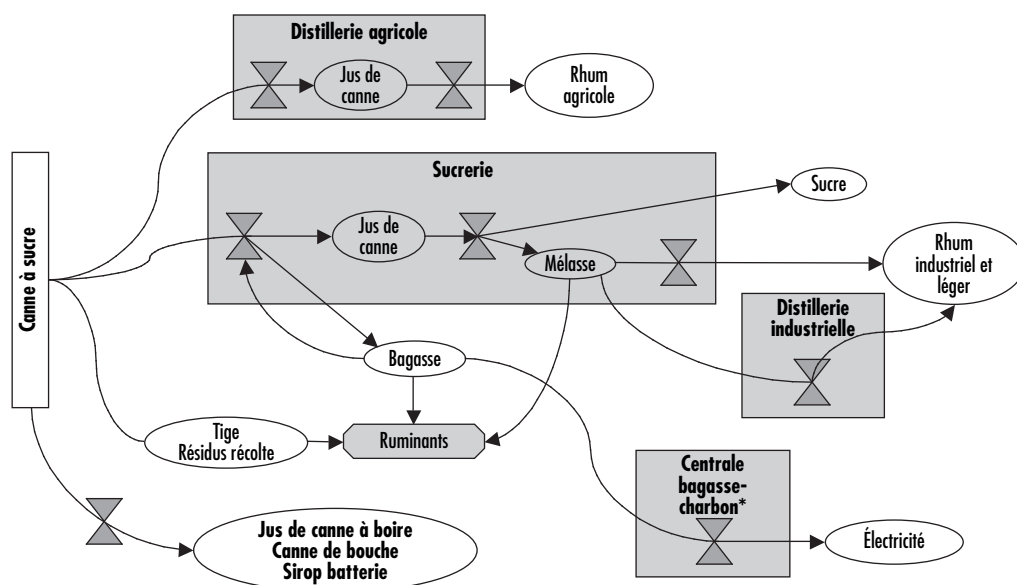
En 2000, seuls 365 « canniers » sont propriétaires d'un tracteur, soit 10 %. Ce ratio était estimé à plus de 15 % pour les installés de la réforme foncière en 2001 [2]. Certains peuvent amortir ce matériel dans la production légumière (118 en OTEX « Légume ou Polyculture »), bananière (16 en OTEX « Banane ») ou sur une surface suffisante de canne (11 avec plus de 20 hectares de canne). Pour les 134 autres « canniers » (3,6 %), on peut penser qu'ils travaillent à façon, compte tenu de la possession de matériel de récolte spécifique ou du nombre de leurs tracteurs.

Une plante rustique et multifonctionnelle

La canne à sucre, *Saccharum officinarum*, est une graminée pluriannuelle. Elle s'implante par boutures et se récolte annuellement aux Antilles, pendant la saison sèche où son taux de sucre est maximal. Sa durée d'implantation va de 5 à 7 ans généralement en Guadeloupe. C'est une plante rustique dont la conduite est relativement simple. Elle présente peu d'inconvénients pour l'environnement, elle empêche l'érosion des sols et facilite la pénétration de l'eau vers les nappes phréatiques. Elle joue même le rôle de culture assainissante pour les cultures vivrières ou maraîchères et la banane d'exportation.

Ses tiges contiennent du saccharose qui est transformable en sucre par cristallisation. La canne à sucre est une des rares plantes en « C4 », caractérisées par un rendement photosynthétique et un rendement de croissance remarquablement élevés. Aux Antilles françaises, les produits dérivés principaux de la canne à sucre sont le sucre et le rhum agricole ; ce dernier résulte de la transformation du jus de canne, (non des mélasses comme pour le rhum industriel) et est une spécificité des DOM dans la Caraïbe. Les sous-produits (dont la bagasse) sont utilisés comme source d'énergie électrique, comme matière première du rhum industriel ou dans l'alimentation animale. D'autres applications existent : pharmaceutique, agricole (culture de champignons).

La filière de la canne à sucre aux Antilles françaises



* À Marie-Galante, la bagasse est utilisée directement par la sucrierie pour produire une partie de ses besoins énergétiques. Il n'y a pas de centrale bagasse-charbon en Martinique.

Le fait que seulement 87 exploitants canniers (2,4 %) aient déclaré effectuer des travaux à façon hors de l'exploitation suggère que cette activité peut être le fait de membres de la famille distincts du chef d'exploitation ou se réaliser dans une structure juridique différente ; la rétention d'information n'étant pas à écarter. Parmi les 405 « canniers » qui utilisent l'irrigation, 231 seulement irriguent la canne à sucre (respectivement 11 % et 6 %). Cette technique n'est rentable que dans les zones à saison sèche marquée. En Grande-Terre, il existe des périmètres irrigués essentiellement pour les terres de la sucrerie et dans certaines zones de la réforme foncière. L'eau d'irrigation est une ressource rare, sa disponibilité diminuant justement pendant la saison sèche, dont l'utilisation implique des coûts importants en termes d'investissement et de main-d'œuvre. Les exploitations qui irriguent la

canne comptent, en moyenne, 8 hectares soit 86 % de leur sole cannière. De surcroît, parmi les « canniers » qui irriguent leurs cultures, un peu plus du tiers seulement, soit 81 « canniers », n'irriguent que la canne. Cette proportion corrobore nos observations de terrain laissant à penser que l'irrigation a été utilisée jusqu'en 2000 en priorité soit pour des productions à haute valeur ajoutée comme le maraîchage et les tubercules, quand la technicité et l'aversion au risque de l'agriculteur le permettaient, soit pour les prairies naturelles dont dépendait la survie des herbivores. Ainsi l'irrigation de la canne permettait souvent de valoriser du matériel d'irrigation utilisé principalement pour d'autres cultures. La relance du dispositif de soutien à l'irrigation en œuvre depuis le recensement a diminué le seuil de rentabilité de l'irrigation de la canne.

Bibliographie

- [1] CHABERT J.-P., DEVERRE C. (1985), « La récolte de la canne à sucre en Guadeloupe. Logiques sociales et problèmes de la mécanisation. Rapport d'enquête » - INRA Économie et Sociologie Rurales, Paris, 122.
- [2] DARIE E., ZÉBUS M.-F., DIMAN J.-L. (2002), « Le rôle déterminant de la prestation de service dans la production de canne à sucre en Guadeloupe (Antilles Françaises) », *Cahiers Agricultures*, 11(6), 385-90.
- [3] IEDOM (2005a), « La Guadeloupe en 2004 », IEDOM, Pointe-à-Pitre, France, 220.
- [4] IEDOM (2005b), « La Martinique en 2004 », IEDOM, Fort-de-France, France, 192.
- [5] MBOLIDI-BARON H. (2002), « Les conditions de durabilité de la production de canne à sucre à la Martinique : une approche territoriale », Thèse de doctorat, École Doctorale « Temps, Espaces, Sociétés, Cultures », UMR « Dynamiques Rurales », UTM ; INPT-ENSAT ; ENFA, Toulouse (France), 524.
- [6] NAVES M., ALEXANDRE G., LEIMBACHER F., MANDONNET N., MENENDEZ-BUXADERA A. (2001), « Les ruminants domestiques de la Caraïbe : le point sur les ressources génétiques et leur exploitation », *Productions Animales (Paris)* (14), 181-192.
- [7] RATTIN S. (2004), « Un tiers des jeunes exploitants des DOM à plein temps », *AGRESTE - Cahiers n° 2*, 3-9.
- [8] SCEES (2001a), « Recensement Agricole 2000. L'Essentiel. Départements d'outre-mer », Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Paris (France).
- [9] SCEES, (2001b), « Recensement Agricole 2000. Premiers résultats », *AGRESTE - Guadeloupe* (1), 4.
- [10] XANDÉ A. (1999), « Animal and quality of life in traditional society in the Caribbean islands », *Livestock Production Science* (59), 137-143.
- [11] ZÉBUS M.-F. (1999), « Paysannerie et économie de plantation. Le cas de la Guadeloupe, 1848-1980 », *Ruralia* (5), 55-83.